

Brigade de quartiers

Un nouveau dispositif pour une police de proximité

Depuis le 1er septembre 2026, une brigade de quartier a été mise en place au sein de la police municipale d'Albi. Elle est composée de 5 agents, dont 2 femmes, sous la responsabilité d'un chef d'équipe recruté en interne pour sa connaissance de la collectivité, du territoire et des problématiques locales.

Cette équipe a donné lieu à la création de 4 postes pourvus en interne et en externe. La brigade de quartier se déploiera sur le terrain du lundi au samedi, de 8h à 17h15. **Elle a vocation à aller à la rencontre des habitants** à travers des patrouilles pédestres sur l'ensemble des quartiers de la ville, ainsi que via des permanences dans les maisons de quartier.

Son action repose sur une approche de proximité conjuguant prévention, dialogue et intervention.

Concrètement, la brigade:

- Participe aux actions de prévention en matière de sécurité routière;
- Assure une présence lors des marchés et des temps de festivités;
- Accompagne les débits de boissons dans leurs obligations administratives;
- Intervient en milieu scolaire ;
- Assure le suivi de situations nécessitant un contact régulier avec la population.

«L'objectif est d'installer un lien direct et durable avec les Albigeoises et les Albigeois, à travers une présence policière municipale identifiable et accessible au quotidien, conformément à nos engagements de campagne », résume Michel Franques, Premier adjoint délégué à la sécurité.

Les agents ont été formés par le Centre national de la fonction publique territoriale et travaillent en lien régulier avec les partenaires extérieurs, comme la Police Nationale et la Gendarmerie.

Info Pratique :

Police municipale d'Albi

Place de la résistance

05 63 49 10 17 (7j/7 et 24h/24)

police.municipale@mairie-albi.fr

Objets trouvés

Place de la résistance

05 63 49 15 64 Du lundi au vendredi de 9h à 17h.